Delimitation de sujets juridiques compliques

Par **juriste_en_herbe**, le **18/02/2008** à **15:16**

Bonjour à tous

Je dois définir les domaines qui engloberaient deux sujet. J'aimerai savoir si ma délimitation est correct. Merci. Les sujets sont

- la formation du contrat: où je comptais metre le consentement (avec l'existence du consentement et son intégrité: erreur, dol, violence), l'équilibre contractuel (avec la lésion et l'abus de puissance économique), l'objet et la cause, la théorie des nullité, la simulation

- les effets du contrat : laforce obligatoire du contrat (avec l'éxécution et les effets de l'inexecution du contrat),à l'égard des tiers (ennoncé du principe de l'effet relatif, exception)

D'avance merci beaucoup à tous !!!

juriste en herbe

Par **charlène**, le **18/02/2008** à **18:39**

salut
ca me parait pas mal tes idées ca englobe bien tous les points importants des sujets
dis moi t'es en deuxième année ou?

Par **juriste_en_herbe**, le **18/02/2008** à **19:03**

[quote="charlène":20zvmp4b]salut
ca me parait pas mal tes idées ca englobe bien tous les points importants des sujets
dis moi t'es en deuxième année ou?[/quote:20zvmp4b]

oui je suis en deuxième année seulement ! comparé aux plus grands juristes que je quotoie sur ce forum ! mais dans 6 mois ce sera la troisième année !

Je suis à Lyon 3. Mais vous même, vous etes de la faculté de Lyon ?

Par **charlène**, le **18/02/2008** à **19:07**

moi aussi je suis en deuxième année chaque chose en son temps et dans 6 mois ce sera surement aussi la troisième pour moi aussi t'as bien réussi ton premier semestre?
moi je suis a la fac de dijon
je pense que c'est pas mal ce que tu penses faire
moi aussi j'ai un souci pour une dissert a tout hasard je te donne le sujet si tu as des pistes lol

Par **juriste_en_herbe**, le **18/02/2008** à **22:51**

[quote="charlène":3hi04tft]moi aussi je suis en deuxième année chaque chose en son temps et dans 6 mois ce sera surement aussi la troisième pour moi aussi t'as bien réussi ton premier semestre?
moi je suis a la fac de dijon
je pense que c'est pas mal ce que tu penses faire
moi aussi j'ai un souci pour une dissert a tout hasard je te donne le sujet si tu as des pistes lol[/quote:3hi04tft]

oui je m'en suis trés bien sortit !! j'ai eu 14 !! j'espère que ça c'est aussi bien passé pour toi ??!!

Va y dis moi ton sujet ! je suis pas sure d'êtr eun expert.....mais dis moi je te dirai ce que j'en pense !!

Par **charlène**, le **19/02/2008** à **18:00**

oui ca a été pour moi aussi j'ai eu 12.2 donc je suis bien contente d'autant plus que je ne m'y attendais pas du tout je ne pensais meme pas avoir la moyenne
alors voila j'ai une dissert: que reste t'il de la liberté contractuelle ?
je pensais faire le plan suivant:
I la liberté contractuelle, un principe fondamental du droit francais des contrats
A la liberté contractuelle, conséquence de l'autonomie de la volonté
B la liberté contractuelle , source de sécurité juridique

IIla remise en cause du principe de liberté contractuelle
A les prescriptions légales et jurisprudentielles
B le droit de la conso, un droit dérogatoire au droit commun

voila voila dis moi ce que tu en penses si tu as étudié le sujet ou si tu as des idées

Par **nicomando**, le **20/02/2008** à **10:44**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

bonjour

Je suis d'accord avec l'ensemble seulement le contrat ne produit d'effets seulement s'il respecte certaines conditions de fond (tu les as bien notées) mais également des conditions de forme et elles n'apparaissent pas

Par **juriste_en_herbe**, le **25/02/2008** à **09:54**

[quote="nicomando":2svkdxif]bonjour

Je suis d'accord avec l'ensemble seulement le contrat ne produit d'effets seulement s'il respecte certaines conditions de fond (tu les as bien notées) mais également des conditions de forme et elles n'apparaissent pas[/quote:2svkdxif]

Je me demandais si un plan d'idée de conviendrai pas également pour ce sujet? j'aurai formulé le sujet de cette manière:

I) un effet obligatoire s'imposant aux parties

A) le fondement de la force obligatoire
B)modification du contrat

II) un effet obligatoire relative à l'egard du juge

A) interpretation du contrat
B) division de la jurisprudence sur la révision pour imprevision

J'aurai aimé avoir votre avis sur cette presentation du sujet

Par **nicomando**, le **25/02/2008** à **19:29**

bonjour sur le principe du développement d'idées je suis d'accord mais pourriez vous dévellopper vos sous partie que l'on puisse mieux connaitre votre cheminement de pensé et vous dire s'il est bon.

Par **juriste_en_herbe**, le **26/02/2008** à **10:27**

[quote="nicomando":2h2dlknp]bonjour sur le principe du développement d'idées je suis d'accord mais pourriez vous dévellopper vos sous partie que l'on puisse mieux connaitre votre cheminement de pensé et vous dire s'il est bon.[/quote:2h2dlknp]

Voici le contenu des parties

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

I)

A)
_ les parties sont tenu par le contrat parce qu'elles l'ont voulus: consensualisme
_ le contrat doit être exécuté de bonne foi: article 1135

B)
_ en principe si modification ou révocation, accord des parties
_Exception: clause légale, d'indexation, de renegociation, de revocation

II)

A)
_en principe interpretation explicative: article 1156
_par exception interpretation creatrice: forcage art 1134, 1135

B)
_en principe canal de craponne 1876 refus de révision pour imprévision
_ exception: clause de renegociation, clause pénale, imposition d'une renegociation sur le fondement de l'article 1134 al 3

Par **juriste_en_herbe**, le **27/02/2008** à **20:51**

Je ne sais pas ce que vous en pensez ?? si vous aviez la possibilité de me donner votre point de vue, je vous en serez trés reconnaissant.

Merci

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés